

Mercredi 24 avril 2002



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 19  
**ET AVIS**

**TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**PRÉSENTATION DE PÉTITIONS**

**LECTURE ET DÉPÔT DE PÉTITIONS**

**PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS SPÉCIAUX ET PERMANENTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE ET DÉPÔT DE RAPPORTS**

**AVIS DE MOTIONS**

**DÉPÔT ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI**

M<sup>me</sup> la *ministre* BARRETT

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest)

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les hypothèques/The Consumer Protection Amendment and Mortgage Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 13) — *Loi sur les technologistes de laboratoire médical/The Medical Laboratory Technologists Act*

## QUESTIONS ORALES

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

## ORDRE DU JOUR

### AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

#### REPRISE DU DÉBAT (TROISIÈME JOUR DU DÉBAT)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement qui suit de M. MURRAY :

Que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le présent budget ne tienne pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il ne propose pas aux Manitobains et aux Manitobaines de vision pour un avenir innovateur, prospère et durable;
- b) qu'il ne présente pas de stratégie à long terme visant à réduire les impôts des particuliers qui prenne en considération que les Manitobains et Manitobaines à revenu moyen sont les contribuables les plus imposés à l'ouest du Québec;
- c) qu'il n'offre pas de plan de dépenses durable pour la province;
- d) qu'il n'a pas informé suffisamment à l'avance les Manitobains et les Manitobaines de sa décision d'imposer à l'Hydro-Manitoba une taxe rétroactive de 150 millions de dollars lui permettant d'éviter un déficit pour l'année budgétaire 2001-2002;
- e) qu'il ne propose pas de plan de développement économique visant à offrir au Manitoba une croissance économique durable;
- f) qu'il ne propose pas de mesures incitatives visant à convaincre les jeunes de demeurer dans la province et ce, malgré les données récentes qui démontrent que le Manitoba a subi une perte nette de 4 549 personnes au profit des autres provinces en 2001, soit une augmentation de 47 % comparativement à l'an dernier;

g) qu'il ne soutient pas le secteur agricole manitobain de façon convenable,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(ouvert)

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 2) — *Loi sur la gestion de la sécurité (modification de diverses dispositions législatives)/The Security Management (Various Acts Amended) Act*

(M. PRAZNIK)

(M<sup>me</sup> SMITH [Fort Garry]) (reporté)

Sur la motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 3) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act*

(M. HELWER) (reporté)

Sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 6) — *Loi sur les bâtiments fortifiés/The Fortified Buildings Act*

(M. DYCK) (reporté)

Sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* FRIESEN

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act*

(M. HELWER) (reporté)

Sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la prescription/The Limitation of Actions Amendment Act*

(M<sup>me</sup> SMITH [Fort Garry] — 27 min)

(M. MAGUIRE) (reporté)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le *premier ministre* DOER

(N° 9) — *Loi sur le personnel des Forces canadiennes (modifications relatives au droit de vote et aux privilèges rattachés à la conduite des véhicules)/The Canadian Forces Personnel (Amendments Relating to Voting Rights and Driving Privileges) Act*

(imprimé)

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

(imprimé)

---

## MOTIONS

que l'Assemblée se forme en Comité des subsides.

que l'Assemblée se forme en Comité des voies et moyens.

---

## AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

### PROPOSITIONS

2. M. MAGUIRE — Stratégie en matière d'utilisation de l'eau
3. M. CUMMINGS — Importance de mettre en place un programme d'appui transitoire destiné à la population active
4. M<sup>me</sup> CERILLI — Syndrome d'alcoolisme fœtal
5. M. AGLUGUB — Réunification des familles
6. M. DERKACH — Moratoire imposé aux casinos
7. M. RONDEAU — Sources d'énergie de substitution
8. M. ROCAN — État de l'industrie céréalière canadienne
9. M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI — Personnel d'intervention d'urgence
10. M. AGLUGUB — Taxe d'immigration
11. M<sup>me</sup> DACQUAY — Vols de voitures
12. M. SCHULER — Projet de loi 44
13. M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry) — *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*
14. M. JENNISSSEN — Accès à la téléphonie cellulaire dans le Nord
15. M<sup>me</sup> ASPER — Multiculturalisme
16. M<sup>me</sup> DACQUAY — Lutte contre la violence envers les personnes âgées
17. M. RONDEAU — Impôts fonciers
18. M. LOEWEN — Droits d'utilisation et réductions d'impôt
19. M. FAURSCHOU — Financement des infrastructures routières
20. M. PENNER (Emerson) — Réunion nationale sur l'agriculture

21. M<sup>me</sup> MITCHELSON — Santé des femmes
22. M. NEVAKSHONOFF — Districts de conservation
23. M. PITURA — Nouvelle génération de coopératives
24. M. REIMER — Publicité concernant les casinos
25. M<sup>me</sup> ASPER — Enseignement postsecondaire
26. M. PENNER (Steinbach) — Cancer de la prostate
27. M. TWEED — Incidence des impôts sur le milieu des affaires au Manitoba
28. M. PENNER (Steinbach) — Élimination des entraves commerciales
29. M. PITURA — Fausses alertes à la maladie du charbon
30. M. STRUTHERS — Ligne d'aide destinée aux agriculteurs et aux résidents des régions rurales
31. M. PENNER (Emerson) — Mesures favorisant l'expansion du secteur agricole au Manitoba
32. M. ROCAN — Fraude par télémarketing
33. M. DYCK — Année internationale des bénévoles
34. M<sup>me</sup> STEFANSON — Préparer les jeunes à l'économie numérique
35. M<sup>me</sup> DRIEDGER — Pénurie d'infirmières
36. M<sup>me</sup> ALLAN — Intrusion domiciliaire
37. M. DERKACH — Situation concernant le casino autochtone à Thompson
38. M. GERRARD — Hommage à Nellie McClung
39. M<sup>me</sup> ALLAN — Trousse de renseignements sur les mesures d'urgence
40. M. GERRARD — Présélection des candidats pour les nominations effectuées par le gouvernement
41. M. MALOWAY — Délivrance d'une carte d'identité pancanadienne
42. M. DEWAR — Protection contre les inondations
43. M. MURRAY — Équilibre budgétaire
44. M. CUMMINGS — Santé rurale
45. M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI — Appuyons les membres des Forces armées et leurs familles

46. M. NEVAKSHONOFF — Analyse de l'eau et formation du personnel
47. M<sup>me</sup> STEFANSON — Passage souterrain du boulevard Kenaston
48. M. LAURENDEAU — Protection des consommateurs
49. M. MALOWAY — Développement du Web
50. M. STRUTHERS — Tarifs d'électricité uniformes
51. M. FAURSCHOU — Accroissement de la viabilité du port de Churchill
52. M. SCHELLENBERG — Réduction de la pauvreté infantile au Manitoba
53. M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry) — Classe de permis de conduire distincte pour le personnel d'intervention d'urgence
54. M. REID — Énergie associée à l'hydrogène
55. M. ENNS — Mesures législatives sur les espèces menacées
56. M. GILLESHAMMER — Tests basés sur les normes
57. M. LOEWEN — Projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des campagnes électorales*
58. M. LAURENDEAU — Dons d'organes
59. M<sup>me</sup> MITCHELSON — Revitalisation du centre-ville de Winnipeg
60. M. HELWER — Dragage de la rivière Rouge
61. M. REID — Amélioration de la sécurité au travail
62. M<sup>me</sup> CERILLI — Processus de consultation sur le livre blanc concernant les déficiences
63. M. TWEED — Périmètre de sécurité nord-américain
64. M. SANTOS — Reconnaissance professionnelle et technique
65. M. MARTINDALE — Accord de libre-échange
66. M. SCHULER — Politique fédérale en matière d'immigration
67. M. MARTINDALE — Habitat pour l'humanité
68. M. PRAZNIK — Droits des grands-parents
69. M. SANTOS — Immigration
70. M. MURRAY — Taux de criminalité à Winnipeg

71. M<sup>me</sup> DRIEDGER — Promesses relatives aux soins de santé
72. M. JENNISSEN — Financement des routes par le gouvernement fédéral
73. M. MAGUIRE — Demande d'examen de la question du développement rural et agricole
74. M. HELWER — Surplus du Compte d'assurance-emploi
75. M. DYCK — Agrotourisme
76. M. DEWAR — Thomas George Prince, ancien combattant autochtone
77. M. SCHELLENBERG — Pension de la Sécurité de la vieillesse
78. M. REIMER — Fraude contre les personnes âgées
1. M. ENNS — Système bipartite de commercialisation du porc  
(M. le *ministre* SMITH [Brandon-Ouest] — 12 min — Il reste 124 minutes.)

---

## DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. REIMER

(N<sup>o</sup> 200) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*  
(imprimé)

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE RÉUNION DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 6 mai 2002, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les règles ayant trait au fonctionnement du Comité.

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 13 mai 2002, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports du vérificateur provincial sur les vérifications d'optimisation des ressources pour l'automne 1997, le printemps 1998, l'été 1999 et pour la période qui s'est terminée en juin 2000.

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le lundi 27 mai 2002, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les questions dont le Comité sera saisi à une date ultérieure.